Nations Unies DP/2019/27

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Distr. générale
18 juillet 2019
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2019
3-6 septembre 2019, New York
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Dialogue structuré sur le financement

Dialogue structuré sur le financement des résultats des activités du Plan stratégique du PNUD pour 2018-2021

Résumé

En réponse à la décision 2018/16 du Conseil d'administration, par laquelle le Conseil demandait au PNUD de revoir la présentation et le contenu du rapport annuel sur les contributions et les prévisions de recettes pour les années à venir afin d'améliorer la qualité du dialogue structuré sur le financement, le PNUD a modifié le présent rapport pour mettre l'accent sur les ressources nécessaires à l'exécution de son Plan stratégique 2018-2021. Le rapport porte également sur les questions soulevées lors des dialogues sur le financement stratégique et notamment sur les engagements mutuels pris dans le Pacte de financement du Secrétaire général.

Le rapport fait le point sur l'état du financement du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU).

Le montant total des contributions au PNUD a augmenté de 6 %, passant de 4,9 milliards de dollars en 2017 à 5,2 milliards en 2018. Les contributions aux ressources ordinaires ont augmenté de 2 % pour atteindre 624 millions de dollars, inversant ainsi une tendance à la baisse installée depuis 2007. Les contributions au titre des autres ressources, en augmentation de 6 %, atteignent 4,6 milliards de dollars. Le rapport des ressources ordinaires aux autres ressources s'est maintenu à 12 :88. On trouvera dans les documents DP/2019/26 et DP/2019/26/Add 1 une mise à jour plus détaillée du financement pour 2018.

En ce qui concerne les prévisions de contributions pour 2018 figurant dans le plan de ressources intégré pour 2018-2021, le PNUD a atteint le montant estimatif des ressources totales et des autres ressources, mais a manqué de 1 % celui des ressources ordinaires. Le PNUD réaffirme l'importance des ressources ordinaires dans les efforts qu'il déploie pour répondre rapidement aux priorités nationales, fournir des solutions de développement intégrées pour aider les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, assurer l'efficacité du développement

19-12421X (F)

Merci de recycler

mondial, faire des choix et des investissements stratégiques, et assurer la stabilité organisationnelle.

Éléments d'une décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

a) prendre connaissance des documents DP/2019/26, DP/2019/26 Add.1 et DP/2019/27 ;

b) prendre note du fait qu'il est d'une importance cruciale que le PNUD dispose de ressources ordinaires suffisantes et prévisibles afin de pouvoir offrir les solutions transversales et intégrées en matière de développement que requiert le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;

c) rappeler l'importance de la prévisibilité du financement et prier instamment les États Membres d'accorder la priorité aux ressources ordinaires et aux annonces de contributions pluriannuelles pour 2019 et les années suivantes, étant donné que la réduction des ressources ordinaires risque de compromettre la capacité du PNUD à obtenir les résultats du Plan stratégique pour 2018-2021 ;

d) reconnaître l'importance du secteur privé dans le financement des objectifs du développement durable et encourager la mise au point d'instruments financiers nouveaux et innovants pour avoir accès au financement privé ;

e) exhorter les États Membres à poursuivre leur dialogue avec le PNUD, dans le cadre de dialogues structurés sur le financement, concernant le passage de ressources strictement affectées à des ressources ordinaires, ou à d'autres ressources moins contraintes, et à respecter les engagements réciproques du Pacte de financement.

Sommaire

Chapitre		*Page*
I.	Introduction	3
II.	État actuel du financement pour 2018	3
	A. Total des contributions	3
	B. Contributions aux ressources ordinaires	4
	C. Contributions aux autres ressources	5
III.	Rapport sur le Plan stratégique 2018-2021 et le plan intégré de ressources	7
IV.	Réflexions stratégiques sur les principales questions de financement	11
V.	Le programme des Volontaires des Nations Unies	14
VI.	Conclusion	15

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la décision 2018/16 du Conseil d'administration, par laquelle celui-ci a prié le PNUD de réviser la présentation et le contenu du rapport annuel sur les contributions et les prévisions de recettes pour les années à venir afin d'améliorer la qualité du dialogue sur le financement structuré, notamment en donnant un aperçu des ressources nécessaires à l'exécution du Plan stratégique 2018-2021, en tenant compte à la fois des ressources ordinaires et des autres.

2. Le présent rapport fait brièvement le point de la situation financière en 2018, mais une mise à jour plus détaillée est présentée dans l'examen annuel de la situation financière (DP/2019/26) et son additif (DP/2019/26/Add 1).

3. Le rapport est centré sur les besoins de financement de la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2018-2021 et expose la réflexion sur les thèmes abordés lors des dialogues sur le financement stratégique, notamment les engagements réciproques du Pacte de financement du Secrétaire général. Il tient également compte du retour d'informations produites par de précédentes consultations et réunions d'information informelles avec des membres du Conseil d'administration, ainsi que d'entretiens avec d'autres fonds et programmes des Nations Unies.

4. Le rapport fournit également des informations sur l'état du financement des Volontaires des Nations Unies.

II. État actuel du financement pour 2018

A. Total des contributions

5. Pour la première fois depuis 2011, le montant total des contributions au PNUD a dépassé la barre des 5 milliards de dollars, totalisant 5,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 6 % par rapport aux 4,9 milliards de 2017. Sur ce montant, 1 milliard de dollars provenait des pays de programme destinés à leurs investissements nationaux. Parallèlement, le PNUD a atteint un niveau record d'exécution des programmes, soit 4,6 milliards de dollars – le plus élevé depuis cinq ans[1] – tout en appuyant efficacement le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et le redéploiement de son personnel de direction au niveau des pays au cours du dernier et plus critique trimestre de l'année. Le PNUD apprécie vivement l'appui de tous ses partenaires de financement, qui ont grandement contribué à ce succès, en particulier les 134 États Membres qui ont contribué au PNUD par ses divers canaux de financement.

6. Les ressources ordinaires ont augmenté de 2 % pour atteindre 624 millions de dollars, inversant ainsi la tendance à la baisse en vigueur depuis 2007. Toutefois, la part des ressources ordinaires dans le montant total des contributions demeure de 12 % et n'a pas atteint l'objectif de 630 millions de dollars fixé par le plan intégré de ressources pour 2018-2021. Le PNUD collaborera avec ses partenaires pour accroître la part des ressources ordinaires en vue de la rapprocher des objectifs fixés par le Pacte de financement.

7. Les autres ressources ont augmenté de 6 % pour atteindre 4,6 milliards de dollars, tous canaux de financement confondus, comme le montre la figure 1. Les fonds affectés ont enregistré l'augmentation la plus notable, soit 9 %, contribuant ainsi à l'augmentation de la part des ressources strictement affectées, ce qui pourrait

[1] *Source* : DP/2019/10.

compromettre la cohérence et la poursuite des résultats communs. En 2018, 91 % des autres ressources reçues ont pris la forme de fonds strictement pré-affectés.

Figure 1. Contributions par canal de financement, année 2017 comparée à 2018

(En millions de dollars)

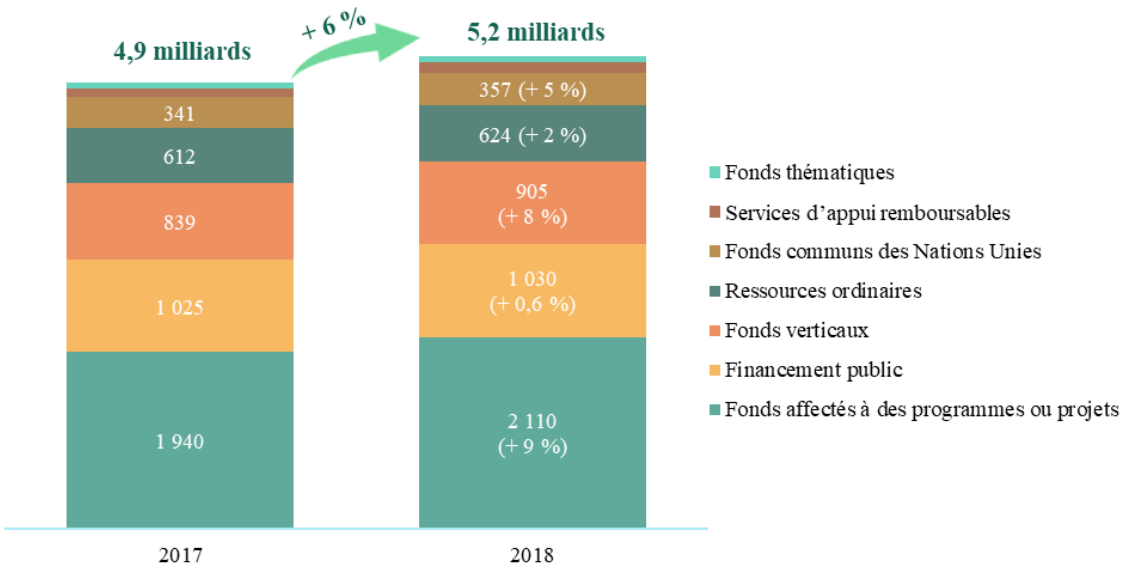

B. Contributions aux ressources ordinaires

8. En 2018, le PNUD a reçu des contributions de 52 États Membres au titre des ressources ordinaires, et des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs en augmentation de 5 millions de dollars par rapport à 2017. Le PNUD se félicite de l'augmentation des contributions aux ressources ordinaires des gouvernements de l'Allemagne, du Japon, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, de la République de Corée et de la Suède ainsi que de l'engagement ferme et constant de 35 États Membres, parmi lesquels les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada figurent au nombre des 10 premiers contributeurs. Des particuliers ont également contribué aux ressources ordinaires du PNUD par l'intermédiaire de la plateforme publique de dons en ligne « Digital Good ». Sur le total des ressources ordinaires reçues en 2018, 43 % provenaient d'engagements pluriannuels, contre 29 % en 2017.

9. Le PNUD reste très dépendant des principaux contributeurs à ses ressources ordinaires, les 20 premiers d'entre eux contribuant 613 millions de dollars, soit 98 % du total (voir figure 2 ci-après). Élargir la base de ses principaux donateurs demeure un enjeu majeur pour le PNUD, tout comme pour l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement. Le Pacte de financement comporte l'engagement d'accroître la part des ressources de base du système de développement des Nations Unies, ainsi qu'un appel explicite à augmenter le nombre des grands donateurs. Conformément au Pacte de financement, le PNUD n'épargnera aucun effort pour élargir sa base de grands donateurs.

Figure 2. Vingt principaux partenaires de ressources aux ressources ordinaires, 2018

(En millions de dollars)

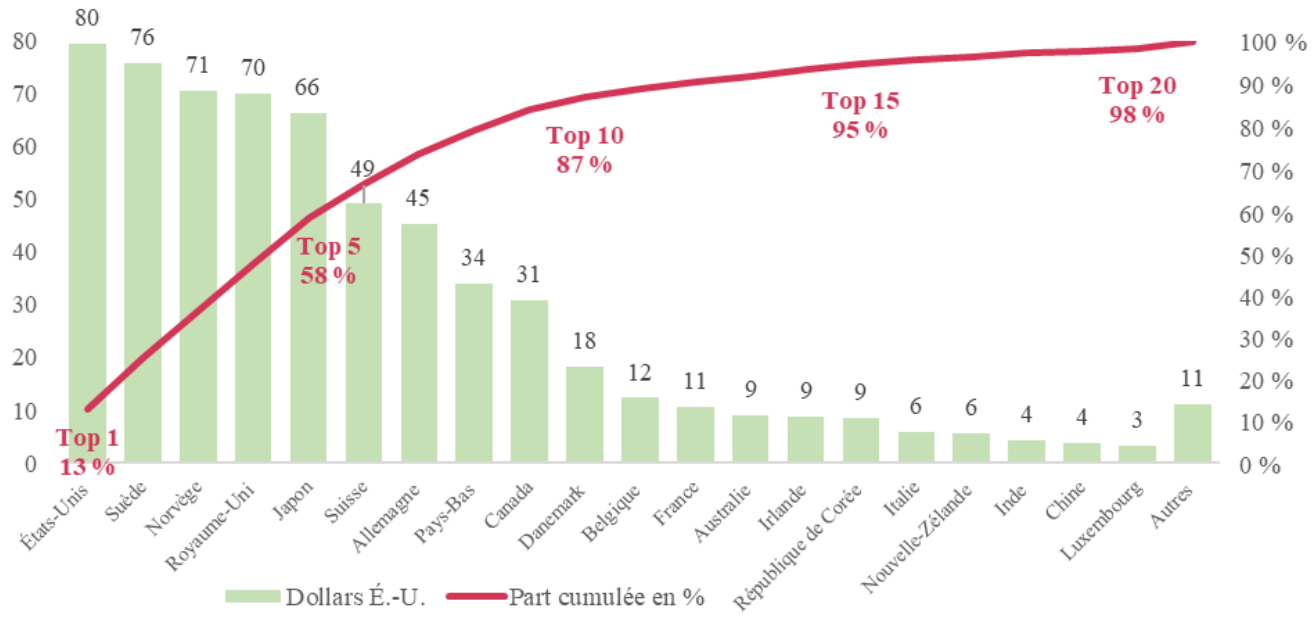

C. Contributions aux autres ressources

10. Le montant total des contributions au titre des autres ressources s'est élevé à 4,6 milliards de dollars en 2018, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2017. Sur ce montant, 1,6 milliard de dollars provenait des gouvernements des pays donateurs (soit une augmentation de 7 % par rapport à 2017), 1,1 milliard des gouvernements des pays de programme (soit une augmentation de 2 % par rapport à 2017) et 1,9 milliard des partenaires non gouvernementaux (soit une augmentation de 9 % par rapport à 2017), dont 372 millions provenant des fonds de financement communs des Nations Unies et 325 millions de l'Union européenne. La figure 3 ci-dessous montre les différents types de partenaires qui ont contribué aux autres ressources en 2018.

Figure 3. Contributions aux autres ressources par type de partenaire, 2018

(En millions de dollars)

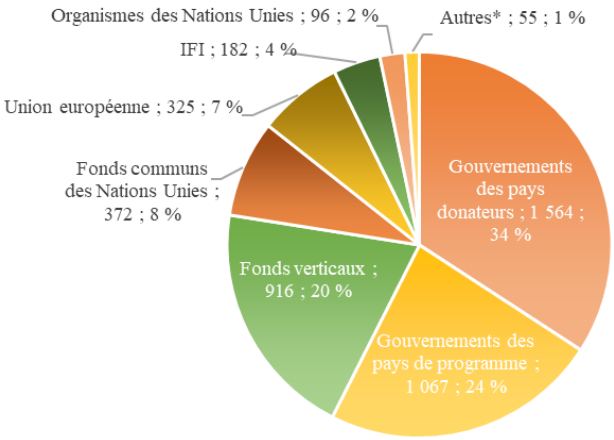

Note : « Autres » inclut les contributions d'entreprises privées, de fondations et des ONG.

11. Les gouvernements des pays de programme ont contribué 1,1 milliard de dollars en financement public, principalement pour leurs propres investissements nationaux. En outre, plus de 20 pays de programme ont contribué à faire progresser la coopération Sud-Sud en fournissant des ressources pour le développement d'autres pays de programme. L'importance croissante du financement public illustre la nature en mutation du financement du développement et la pertinence du PNUD en sa qualité de partenaire de confiance à l'appui des efforts des pays dans la réalisation des objectifs du développement durable. En raison de son mandat, de ses compétences, de son réseau mondial et de son offre de solutions intégrées, le PNUD peut aider efficacement les pays de programme à financer et à mettre en œuvre leurs activités dans le cadre du Programme 2030.

12. En 2018, les fonds thématiques d'affectation spéciale se sont élevés à 67 millions de dollars, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2017. Malgré cette légère augmentation, ce financement n'a représenté que 1 % du total des contributions, soit le même niveau qu'en 2017. Le tableau 1 présente les partenaires qui ont contribué aux fonds thématiques d'affectation spéciale en 2018. Avec la réorganisation des guichets de financement, plus étroitement alignés sur le Plan stratégique pour 2018-2021, le PNUD espère voir une augmentation de ce financement.

Tableau 1. Partenaires de ressources des fonds thématiques d'affectation spéciale, 2018

(En dollars)

Allemagne	35 039 818
Danemark	15 732 845
Norvège	4 630 365
Suède	3 280 481
Luxembourg	3 009 259
République de Corée	3 000 000
Suisse	2 022 245
République slovaque	179 204

13. Le PNUD a reçu 372 millions de dollars en fonds de financement communs interinstitutions, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2017. Ce montant représente 8 % du total des autres ressources, soit la même part qu'en 2017. Conformément à la nouvelle façon de travailler avec les humanitaires et les autres acteurs du développement, 45 % des fonds communs interinstitutions reçus par le PNUD en 2018 étaient des fonds humanitaires, complétés par ceux de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Soudan du Sud et du Soudan. Le PNUD s'emploiera à accroître la programmation conjointe, notamment en augmentant sa part de ressources autres que les ressources de base dans les fonds de financement communs, en utilisant les fonds communs des Nations Unies pour les initiatives multipartites et en appuyant la programmation conjointe par son rôle dans la conception et l'administration de programmes communs et de fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, pour le compte du système des Nations Unies pour le développement et des gouvernements nationaux.

14. Le PNUD continuera de coopérer avec les institutions financières internationales (IFI) pour tirer parti de leurs compétences techniques et de leurs ressources de financement concessionnel afin de mieux appuyer le Programme 2030. Le financement des IFI et des banques de développement s'est élevé à 387 millions

de dollars, en hausse de 36 % par rapport à 2017. Ce montant comprend 182 millions de dollars en subventions directes, 173 millions de dollars de KfW, la banque allemande de développement, comptabilisés dans les contributions de l'Allemagne au PNUD, et 32 millions de dollars en contributions indirectes pour soutenir l'exécution de prêts gouvernementaux.

15. En sa qualité de partenaire de valeur pour la conception et la mise en œuvre de mécanismes de financement destinés à résoudre de complexes problèmes d'environnement et de santé, le PNUD a reçu 916 millions de dollars de fonds verticaux, soit 6 % de plus qu'en 2017. Les 300 millions de dollars de financement de l'action climatique mobilisés avec les gouvernements du Bangladesh, des Comores, de la Géorgie, de l'Inde et de la Zambie auprès du Fonds vert pour le climat devraient permettre d'améliorer les conditions de vie de près de 20 millions de personnes.

III. Rapport sur le Plan stratégique 2018-2021 et le plan intégré de ressources

16. Le plan de ressources intégré (DP/2017/39), qui définit les ressources financières nécessaires à l'exécution du Plan stratégique du PNUD pour 2018-2021, prévoyait des contributions d'un montant total estimé à 20,9 milliards de dollars, soit une croissance de 5 % en rythme annuel. Le total se compose de 2,7 milliards de ressources ordinaires, de 4,1 milliards de financement public et de 14,1 milliards de contributions bilatérales/multilatérales.

17. En 2018, le montant total des contributions, à l'exclusion des services d'appui remboursables, a atteint 5,1 milliards de dollars, dont 1 milliard de financement public, 3,5 milliards provenant de contributions bilatérales ou multilatérales et 0,6 milliard des ressources ordinaires. Si le financement public et les contributions bilatérales/multilatérales ont dépassé leurs objectifs respectifs, les ressources ordinaires ont manqué de 1 pour cent leur objectif.

18. En 2019, le montant total des contributions est estimé à 5,2 milliards de dollars, dont 0,7 milliard au titre des ressources ordinaires, 1 milliard de financement public et 3,5 milliards de contributions bilatérales et multilatérales. Comme le montre la figure 4, en mai 2019, un montant total de 1,7 milliard de dollars avait été reçu, dont 0,26 milliard provenaient de financements publics (26 % de l'objectif), 1,2 milliard de contributions bilatérales/multilatérales (33 % de l'objectif) et 0,3 milliard des ressources ordinaires (45 % de l'objectif).

Figure 4. Plan stratégique 2018-2021, contributions estimées et effectives

(En millions de dollars)

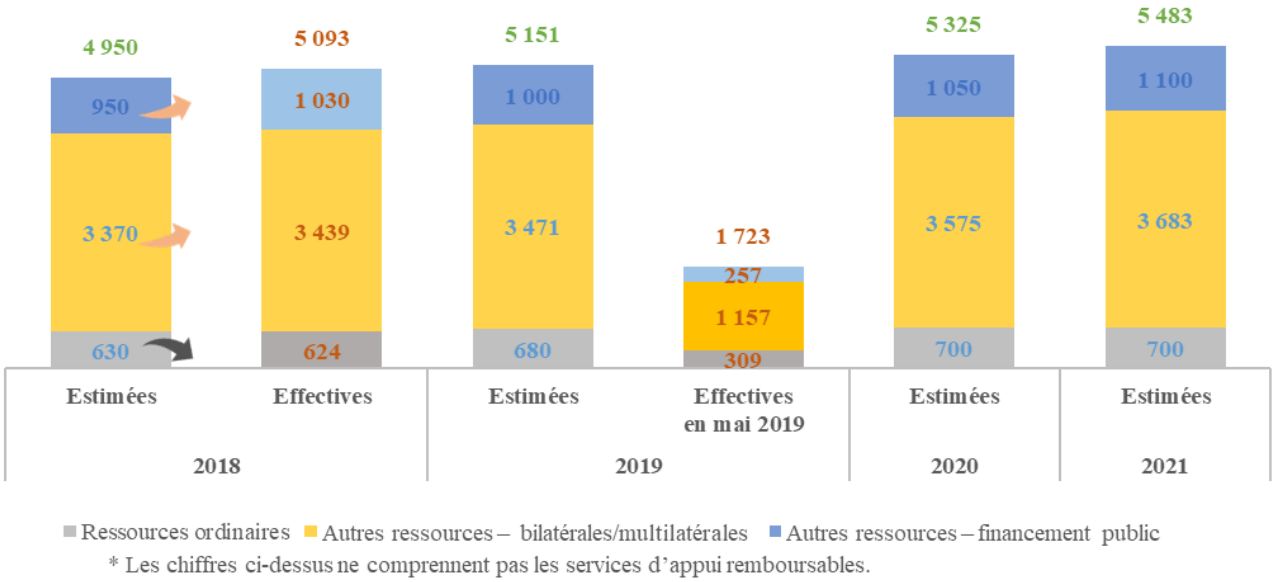

19. Le PNUD se félicite de l'appui continu des 41 États Membres qui ont fait connaître leurs engagements, comme indiqué à l'annexe 1, et des 28 qui ont partiellement ou intégralement effectué leurs paiements, pour un montant de 309 millions de dollars, soit 45 % de l'objectif. Le PNUD se félicite également de l'engagement accru pour 2019 de l'Allemagne, de la France, du Japon, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suisse ; des contributions de deux nouveaux contributeurs, les Philippines et le Qatar[2] ; et des États Membres qui contribuent régulièrement, sans exprimer officiellement leur engagement.

20. Le PNUD note avec satisfaction que le montant total des ressources ordinaires reçues, à la fin mai 2019, était le plus élevé enregistré depuis 2015. Le PNUD espère que les partenaires seront plus nombreux à verser leurs paiements rapidement et en temps opportun.

21. Le PNUD apprécie à leur juste valeur les engagements pluriannuels nouveaux et existants de contributions au titre des ressources ordinaires des partenaires dont la liste est donnée à la figure 5, et attend avec intérêt de signer des accords pluriannuels avec de nouveaux partenaires pour améliorer la prévisibilité du financement sur ressources ordinaires. Un financement davantage prévisible permet au PNUD de répondre rapidement aux demandes des pays, de planifier ses activités en amont et de fournir un appui stratégique à long terme.

[2] Données de mai 2019.

Figure 5. Engagements pluriannuels de contribution aux ressources ordinaires

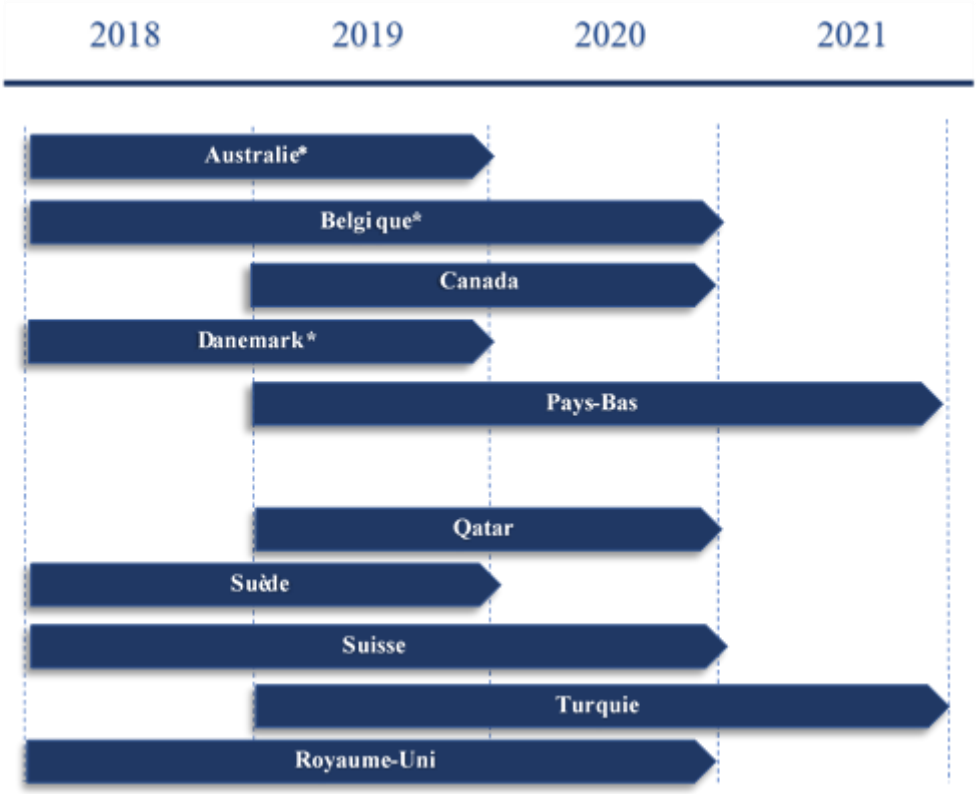

Note : Les contributions pluriannuelles de l'Australie, de la Belgique et du Danemark ont débuté avant 2018.

22. Le plan intégré de ressources pour 2018-2021 prévoyait un montant total de 21 milliards de dollars pour l'exécution de programmes relevant des trois objectifs de développement du Plan stratégique 2018-2021. En 2018, le PNUD a exécuté des programmes pour un montant de 4,6 milliards de dollars, soit 22 % du plan quadriennal d'allocation des ressources, son plus haut niveau d'exécution au cours des cinq dernières années. La figure 6 présente l'exécution du programme en 2018 par rapport au plan stratégique quadriennal d'allocation des ressources. Au cours de la première année de mise en œuvre du Plan stratégique pour 2018-2021, le PNUD a dépensé 22 % au titre du résultat 1 (faire progresser l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions), 25 % au titre du résultat 2 (accélérer les transformations structurelles qui contribueront au développement durable) et 16 % au titre du résultat 3 (améliorer la résilience aux chocs et aux crises).

Figure 6. Plan stratégique 2018-2021, plan d'allocation des ressources (dépenses des programmes en 2018 par rapport au plan de ressources 2018-2021)

(En millions de dollars)

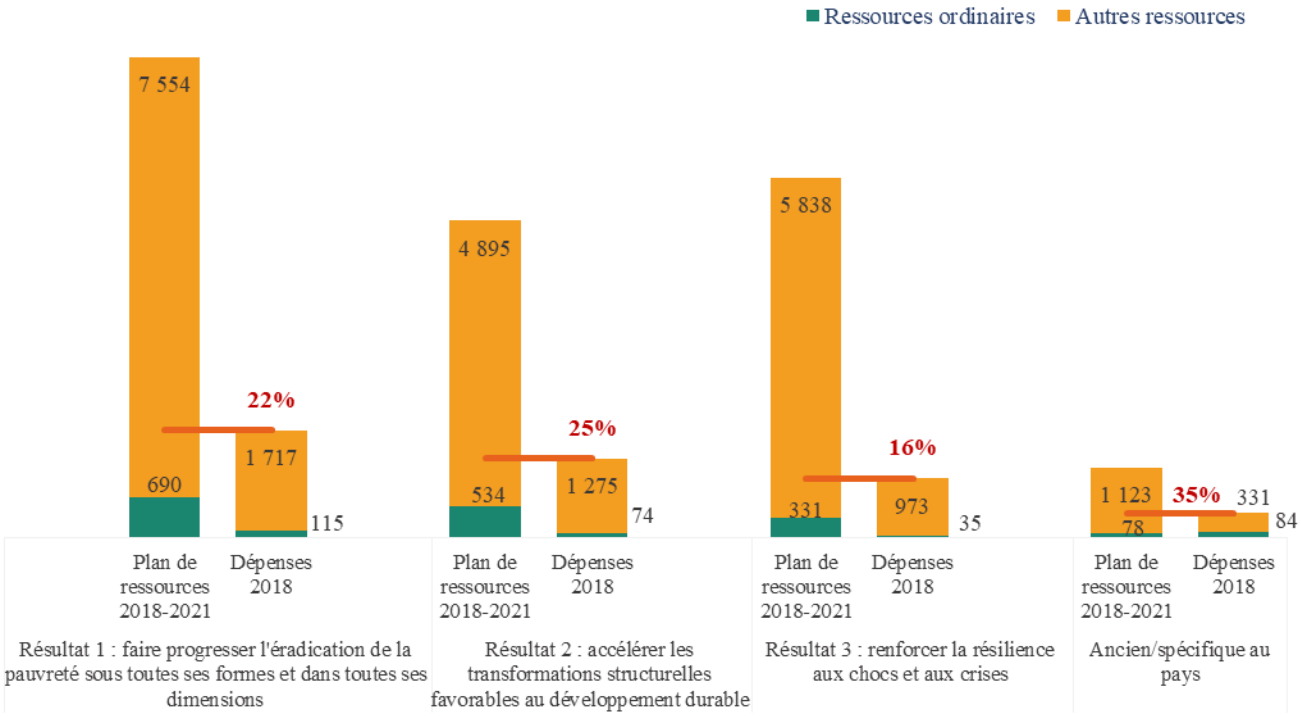

23. La figure 7 ci-dessous présente l'ensemble des programmes exécutés en 2018, répartis entre les six approches transversales du développement du PNUD, appelées solutions type. Les solutions type ont été financées sur ressources ordinaires, tandis que les fonds réservés et les fonds publics ont essentiellement servi à financer les activités du PNUD relatives à l'élimination de la pauvreté et à la gouvernance. Les fonds verticaux ont principalement servi à soutenir les activités du PNUD en matière de résilience et d'environnement, mais étant donné la nature transversale des solutions type, ils ont également financé une partie des programmes du PNUD relatifs à l'éradication de la pauvreté et à la gouvernance. Les ressources ordinaires, qui représentent une source de financement flexible, sont d'une importance cruciale dans toutes les six solutions type pour éliminer la pauvreté et les inégalités (surtout dans les pays les moins avancés), financer des solutions innovantes vers la réalisation des objectifs du développement durable et répondre aux besoins de développement des pays touchés par la crise.

Figure 7. Dépenses de programme par solutions type et canaux de financement, 2018

(En millions de dollars)

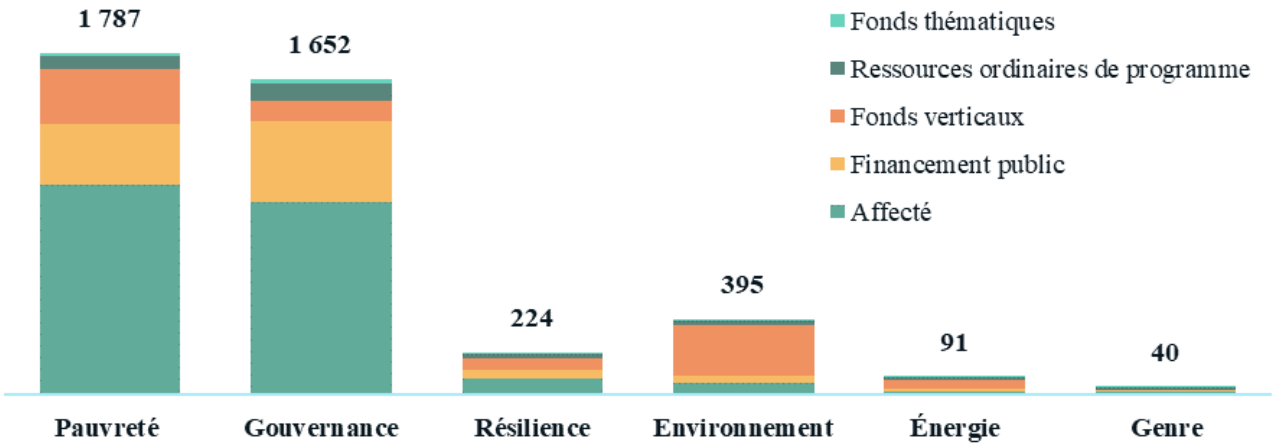

24. Le PNUD fait progresser la budgétisation axée sur les résultats en améliorant ses méthodes d'établissement des coûts, en examinant les projets en préparation, en analysant la demande des pays de programme sur la base des dépenses passées et en projetant les recettes par source de fonds pour 2018-2021. Les cadres de résultats figurant dans les descriptifs de programme de pays seront étroitement alignés sur le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique pour 2018-2021, et environ 125 pays de programme (sur 142, soit 88 %) devraient signer de nouveaux descriptifs au cours de la période couverte par le plan stratégique.

IV. Réflexions stratégiques sur les principales questions de financement

25. La présente section du rapport explore les thèmes abordés dans les dialogues structurés sur le financement et se penche sur les possibilités actuelles et futures de positionner le PNUD dans le contexte toujours changeant et en pleine évolution du financement du développement.

Le Pacte de financement : la voie vers un engagement significatif en faveur du financement du développement

26. Le paysage en mutation du financement international du développement exerce une pression croissante sur la capacité du système multilatéral à fonctionner efficacement. Le système des Nations Unies dépend des contributions volontaires des donateurs, et le **manque de souplesse et de prévisibilité de ce financement** fait souvent obstacle à la capacité du système d'appuyer les progrès des pays vers la réalisation du Programme 2030. En 2018, 91 % du total des contributions au PNUD ont été versées par l'intermédiaire de fonds à affectation spéciale. Un tel financement strictement affecté et imprévisible compromet la capacité du système des Nations Unies à établir une planification stratégique à long terme et favorise une concurrence malsaine entre les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable.

27. Le PNUD accueille avec satisfaction le Pacte de financement, qui permettra **d'équilibrer les parts respectives des ressources de base et des autres ressources** et d'orienter le système des Nations Unies pour le développement vers de meilleurs

résultats en matière de développement durable grâce à une collaboration améliorée et plus efficace. Pour parvenir à l'objectif de 30 % de ressources de base fixé par le Pacte de financement, le PNUD doit faire porter ses efforts sur les États Membres qui se situent actuellement en deçà du seuil fixé et engager le dialogue avec eux.

28. Conformément au Pacte de financement, le PNUD redouble d'efforts pour maintenir ses normes élevées de **transparence**, améliorer son modèle d'activité, accroître son efficacité et améliorer la communication des résultats. Le PNUD a pris des mesures pour accroître la **visibilité des contributeurs** à ses guichets de ressources ordinaires et de financement thématique, démontrer la valeur des ressources de base en améliorant les pages de profil des donateurs, et fournir des orientations aux bureaux de pays sur les relations à établir avec les partenaires de financement des guichets thématiques et de ressources de base.

29. Le PNUD va promouvoir ses **guichets de financement thématique**, alignés sur les solutions type du plan stratégique, à titre de moyen de financement attractif pour les partenaires de remplir leurs engagements envers le Pacte.

30. Le Pacte de financement prévoit **d'augmenter la part des contributions pluriannuelles** afin d'améliorer la prévisibilité du financement. Avec 43 % des contributions de base pour 2018 provenant d'engagements pluriannuels, le PNUD progresse vers la réalisation de l'objectif anticipé par le Pacte.

31. Le Pacte de financement reconnaît le rôle essentiel des **fonds communs pour faire progresser le Programme 2030 et encourager des actions collectives** en faveur des Objectifs de développement durable. En sa qualité d'hôte du Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, le PNUD est idéalement placé pour concrétiser le potentiel que représentent les fonds communs et pour appuyer son engagement dans les activités humanitaires, de transition et de développement. Dans sa fonction d'intégrateur des Objectifs du développement durable, le PNUD plaidera en faveur du recours à des fonds communs pour les activités multipartites, démontrant ainsi l'intérêt de coopérer avec le reste du système des Nations Unies et les autres acteurs du développement, et mobilisant des financements publics et privés pour la réalisation des Objectifs.

32. Les dialogues structurés sur le financement continueront de jouer un rôle crucial dans le débat sur les progrès de la réalisation des engagements du Pacte de financement. Une première analyse des conséquences du Pacte de financement pour le PNUD a permis d'identifier un certain nombre de domaines dans lesquels le PNUD pourrait intensifier ses efforts, ainsi que les moyens de **suivre les progrès** et les difficultés et d'en **rendre compte**. Étant donné que la plupart des actions liées à ces engagements doivent avoir lieu au niveau des pays, le PNUD a mis en place des mécanismes de suivi et des structures d'appui internes pour communiquer avec ses bureaux de pays et les appuyer (**l'annexe III montre les progrès obtenus dans la mise en œuvre des engagements du Pacte de financement qui concernent le PNUD**).

Les perspectives des efforts conduits par les pays en faveur du développement durable sont prometteuses

33. Bien que les fonds provenant des gouvernements des pays de programme (qui ont atteint un niveau de 1 milliard de dollars en 2017 et 2018) soient principalement destinés à être investis sur place, quelques pays ont investi dans le développement d'autres pays de programme, ce qui manifeste une modification de l'environnement financier du développement et démontre la relation unique que le PNUD entretient avec les pays de programme et la confiance qu'il a su gagner au fil des ans.

34. Le PNUD continue d'être un intermédiaire et un partenaire important pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. En 2018, le PNUD a appuyé et fait progresser cette coopération entre 180 pays grâce à 900 initiatives. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, sous les auspices du PNUD, a réuni 200 groupes de réflexion du Sud pour encourager le dialogue et la recherche sur des solutions de développement susceptibles d'être étendues et reproduites dans d'autres pays.

Mobiliser de nouveaux partenaires et outils de financement pour le Programme 2030

35. Le PNUD est stratégiquement engagé avec un ensemble diversifié de parties prenantes – des gouvernements au secteur privé en passant par la société civile – pour diversifier ses partenariats et son financement et pour trouver des moyens innovants de répondre aux besoins du développement. Sa collaboration, qui s'affine, avec les IFI, dépasse le simple cofinancement d'interventions de développement pour inclure des activités concertées, par exemple avec la Banque chinoise de développement sur des normes de financement et d'investissement durables, avec la Banque mondiale pour le rapport *Chemins pour la paix*, et avec la Banque de développement des Caraïbes pour le financement de l'économie bleue.

36. Le PNUD participe aux efforts internationaux visant à promouvoir et à appuyer les initiatives mondiales qui apportent des changements systématiques au financement du Programme 2030. Conscient des possibilités croissantes qui s'offrent dans les secteurs du climat et de l'environnement, le PNUD coopère avec de multiples partenaires et instruments de financement pour développer des filières vers l'économie verte et les énergies durables. En 2018, le PNUD a mobilisé 6 milliards de dollars auprès de sources publiques et privées, dont 1 milliard de dollars sous forme de dons pour la fourniture d'une énergie durable et propre à un prix abordable dans 110 pays.

37. Le PNUD demeure un partenaire solide des fonds verticaux, en concevant et en mettant en œuvre des mécanismes de financement destinés à résoudre des problèmes environnementaux complexes, et en fournissant des services de santé à des populations isolées. Les fonds verticaux étaient la troisième source de financement du PNUD en 2018 (0,9 milliard de dollars, soit 20 % du total).

38. Le PNUD intensifie ses efforts pour financer les objectifs du développement durable. Il a en particulier mis sur pied le « Pôle du secteur financier des ODD » pour aider et soutenir les équipes de toute l'organisation à intégrer le Programme 2030 dans le système de financement, ainsi que dans les finances publiques, et à renforcer la collaboration public-privé. Le Pôle servira de plate-forme d'innovation agile, attirant une masse critique de compétences, d'initiatives, de nouveaux instruments financiers et de partenariats du PNUD pour appuyer la mobilisation et la mise en œuvre de ressources importantes pour les Objectifs, tant à l'échelon national que mondial. Le Pôle disposera de quelques programmes phares qui permettront d'accélérer et d'étendre les travaux et les enseignements dégagés à l'échelon national. Un premier programme phare est le « Fonds d'impact des ODD », qui vise à attirer et à mobiliser des capitaux du secteur privé en authentifiant par une certification les investissements qui facilitent les objectifs. Les trois services proposés par le « Fonds d'impact des ODD » sont : a) l'élaboration de normes de processus mondiales, qui serviront de base à un système de certification par tierce partie pour les investissements favorisant la réalisation des objectifs ; b) la collecte d'informations et de données de marché présentées sous forme de « cartes de l'investisseur dans les ODD » ; et c) l'organisation, sur la base de ces cartes, de forums de l'investissement dans les Objectifs qui permettront de mettre en relation investisseurs et entreprises.

39. Le PNUD investit dans des capacités et des instruments nouveaux et innovants pour pouvoir travailler avec différents types de financement du développement ainsi que pour structurer des projets à financement mixte comprenant une combinaison de dons, de paiements fondés sur les résultats et d'instruments de crédit. Le PNUD aide aussi de plus en plus les États à conceptualiser et à mettre en œuvre des instruments financiers innovants, tels que les obligations vertes, les obligations à impact social et les obligations sukuk islamiques. De nouveaux instruments financiers sont en cours d'élaboration qui permettront au PNUD de travailler avec de nouveaux partenaires, notamment des ONG et le secteur privé, pour financer des priorités de développement locales, régionales et nationales, et de collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies, en particulier le Fonds d'équipement des Nations Unies. Il importe de noter que la mise en œuvre de ces nouveaux instruments financiers et la pleine réalisation de leur potentiel au service des États Membres se heurtent encore à des limitations.

Respect rigoureux de la transparence et de l'obligation de rendre compte

40. Le PNUD a remanié son portail sur la transparence (open.undp.org) en le dotant d'un design avancé qui offre un accès aisé à l'information sur plus de 4 500 projets du PNUD, présente ses portefeuilles de programmes en action selon différentes approches, leurs liens avec les objectifs du développement durable et les résultats obtenus par des produits spécifiques.

V. Le programme des Volontaires des Nations Unies

41. En 2018, première année de mise en œuvre du Cadre stratégique des Volontaires des Nations Unies (2018-2021), le volume financier total des VNU s'est élevé à 199,6 millions de dollars, dont 183,9 millions de dollars au titre des ressources de programme – y compris les fonds provenant d'organismes des Nations Unies pour le recrutement de Volontaires des Nations Unies – et 3 % des ressources des programmes ont été financées sur le Fonds bénévole spécial.

42. Le Fonds bénévole spécial pour les Volontaires des Nations Unies demeure essentiel pour la mise en œuvre du Cadre stratégique 2018-2021, en particulier pour renforcer les politiques et les infrastructures concernant le volontariat dans le monde entier, intégrer le volontariat dans le Programme 2030 et soutenir la recherche et les témoignages dans ce domaine. En 2018, le Fonds bénévole spécial a reçu des contributions (y compris pluriannuelles) d'un montant de 5,2 millions de dollars, soit une augmentation de 41 % par rapport aux 3,7 millions de dollars reçus en 2017 et le montant le plus élevé enregistré depuis 2009. Cette augmentation traduit des fluctuations historiques des contributions annuelles et pluriannuelles au Fonds, ce qui montre la difficulté de prévoir le niveau annuel des contributions. On s'attend à ce que la souplesse accrue du fonds continuera de permettre à de nouveaux partenaires financiers d'aider les VNU à poursuivre leurs opérations et leurs programmes.

43. Les contributions (y compris les contributions pluriannuelles) reçues pour les Volontaires des Nations Unies entièrement financés sont passées de 13,2 millions de dollars en 2017 à 15,6 millions en 2018. En 2018, 40 % des Volontaires des Nations Unies entièrement financés ont été déployés au PNUD, ce qui représente un volume financier de plus de 6 millions de dollars. Le programme des Volontaires des Nations Unies a continué de diversifier ses partenariats, élaborant et mettant en œuvre de nouveaux partenariats avec des États Membres et des partenaires du Sud, et se positionnant ainsi comme un acteur clé de la promotion de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

44. Le VNU a reçu 8,8 millions de dollars au titre des ressources ordinaires du PNUD pour financer leurs activités institutionnelles, soit le même montant qu'en 2017. Le programme des Volontaires des Nations Unies note qu'il a besoin d'un niveau stable et prévisible de ressources ordinaires du PNUD pour s'acquitter de son mandat et fournir des volontaires de grande qualité et des solutions novatrices et efficaces pour leur coût au PNUD et aux autres organismes des Nations Unies. Avec l'achèvement en 2018 de sa transformation organisationnelle et de son repositionnement stratégique, le programme des Volontaires des Nations Unies, désormais mieux centré et réorganisé comme prestataire de services commun au système des Nations Unies, a étendu et diversifié ses services à ses partenaires. Le VNU s'est engagé dans un plan de transformation numérique et a simplifié ses processus opérationnels afin d'améliorer son efficacité et sa viabilité financière, les coûts globaux du programme ayant diminué de 11 % (2,5 millions de dollars) en 2018 par rapport à 2017. Le programme des Volontaires des Nations Unies continue de renforcer ses capacités aux niveaux régional et national et d'améliorer son aptitude à répondre aux besoins des partenaires grâce à des fonctions partenariales décentralisées et mieux adaptées.

VI. Conclusion

45. Si le PNUD considère toujours comme précieux tous les types de financement qui lui permettent de tenir ses engagements, les ressources ordinaires sont les plus cruciales pour proposer des solutions intégrées transversales et obtenir des résultats sur le terrain. La réduction des ressources ordinaires risque de compromettre la capacité du PNUD d'atteindre les résultats stratégiques prévus. À ce propos, le PNUD demande aux États Membres de privilégier les ressources ordinaires, de prendre des engagements pluriannuels et de décaisser les fonds promptement et dans les délais prévus afin qu'il puisse répondre rapidement aux demandes des pays, planifier ses activités, fournir un appui stratégique à long terme et proposer des solutions intégrées pour le développement, de sorte que le Programme 2030 puisse être réalisé.

46. Le PNUD continuera de dialoguer avec le Conseil d'administration et de solliciter l'appui des États Membres dans le cadre de dialogues structurés sur le financement pour faire en sorte que les principes de prévisibilité, d'universalité et de progressivité soient respectés, pour améliorer la flexibilité et la transparence du financement et pour mieux adapter ses ressources aux objectifs du Plan stratégique 2018-2021.

47. Le PNUD est déterminé à améliorer la qualité et la souplesse de ses ressources autres que les ressources de base et a remanié ses guichets de financement thématiques pour les aligner plus directement sur son mandat fondamental et son Plan stratégique pour 2018-2021. Le PNUD accroît également la visibilité des partenaires qui contribuent aux guichets de financement et publie des informations en temps réel sur les allocations et les dépenses sur le portail public en ligne.

48. Le PNUD continuera d'appuyer le système des Nations Unies pour le développement par son rôle d'intégrateur, avec un appui intégré aux politiques et aux programmes, l'analyse des données et le financement des Objectifs, et des services de connaissances et d'innovation à l'appui des efforts des pays pour mettre en œuvre le Programme 2030. Il offrira un appui programmatique et opérationnel à d'autres entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et encouragera la programmation conjointe, notamment par l'utilisation des fonds communs des Nations Unies pour obtenir les résultats recherchés par tous..

49. Le PNUD cultivera les coopérations et les partenariats de financement nouveaux et existants avec les IFI et le secteur privé, et mettra au point de nouveaux instruments de financement pour coopérer avec ses partenaires à la mobilisation de financements et investissements privés pour le développement durable.

50. Rappelant les engagements pris dans le Pacte de financement, le PNUD exhorte les États Membres à : a) accroître ou verser des contributions volontaires à un niveau correspondant à leurs capacités ; b) contribuer sur une base pluriannuelle d'une manière durable et prévisible ; c) transférer des contributions des ressources fortement affectées vers des ressources moins affectées ; d) reconnaître l'importance du secteur privé pour le financement des objectifs du développement durable et encourager la création de mécanismes financiers nouveaux et innovants ; e) plaider auprès des États Membres pour qu'ils privilégient les contributions aux ressources ordinaires du PNUD, versées en temps opportun et de manière prévisible, afin que le PNUD puisse réaliser les résultats attendus du plan stratégique et diriger un système des Nations Unies pour le développement cohérent dans la mise en œuvre du Programme 2030. Pour sa part, le PNUD investira dans certains domaines importants afin de respecter les indicateurs du Pacte de financement, suivra régulièrement les progrès accomplis à tous les niveaux et en donnera communication aux États Membres dans le cadre des dialogues structurés de financement.